

Image not found or type unknown



Annulation commande cuisine

Par **val**, le **13/01/2009** à **15:40**

peut on annuler un bon de commande d'une cuisine apres les 7 jours de retractation? En ayant déjà verser 2000E dacompte? avec paiement du reste a la livraison??
En effet ayant eu des imprevus financiers sur ma construction je dois changer de modele de cuisine et de cuisiniste de surcroit!!
nest ce possible me faut il des justificatifs?
En attendant une reponse de votre part merci d'avance